



© ABB Sécheron SA

Pour illustrer ses publications institutionnelles – notamment sa carte de vœux et son rapport annuel – jusqu’à son 150^e anniversaire, la Chambre de commerce, d’industrie et des services de Genève souhaite rendre hommage aux secteurs d’activité qui font vivre l’économie genevoise.

Cette année, pour le dernier rapport annuel de cette série, c’est le secteur de l’industrie qui est à l’honneur. 2014 a été une année contrastée pour l’industrie genevoise, qui est fortement diversifiée et souvent présente dans des activités de « niche ». Au premier semestre, la plupart des entreprises affichaient une dynamique positive, en dépit des difficultés causées par la stagnation économique dans l’Union européenne. Le second semestre a également été relativement bon malgré la volatilité des cours de certaines matières premières.

Les photos de ce rapport proviennent des représentants de l’industrie genevoise que sont ABB Sécheron SA, Eskenazi SA, Jean Gallay SA et Kugler Bimetal SA. La CCIG remercie ces membres, qui ont mis à sa disposition ces très belles illustrations.

Siège

4, boulevard du Théâtre
1204 Genève

Adresse postale

Case postale 5039
1211 Genève 11

Tél. 022 819 91 11

Fax 022 819 91 00

E-mail : cci@ccig.ch

www.ccig.ch

Editeur : Chambre de commerce, d’industrie et des services de Genève

Responsable d’édition : Alexandra Rys,
membre de la Direction

Relecture : Fabienne Delachaux, Sonam Bernhard,
chargés de projets Communication

Conception et mise en page : legangmedia.ch,
Jean-Philippe Guyon

Photographies : ABB Sécheron SA, Eskenazi SA,
Jean Gallay SA, Kugler Bimetal, Point-of-views.ch et CCIG

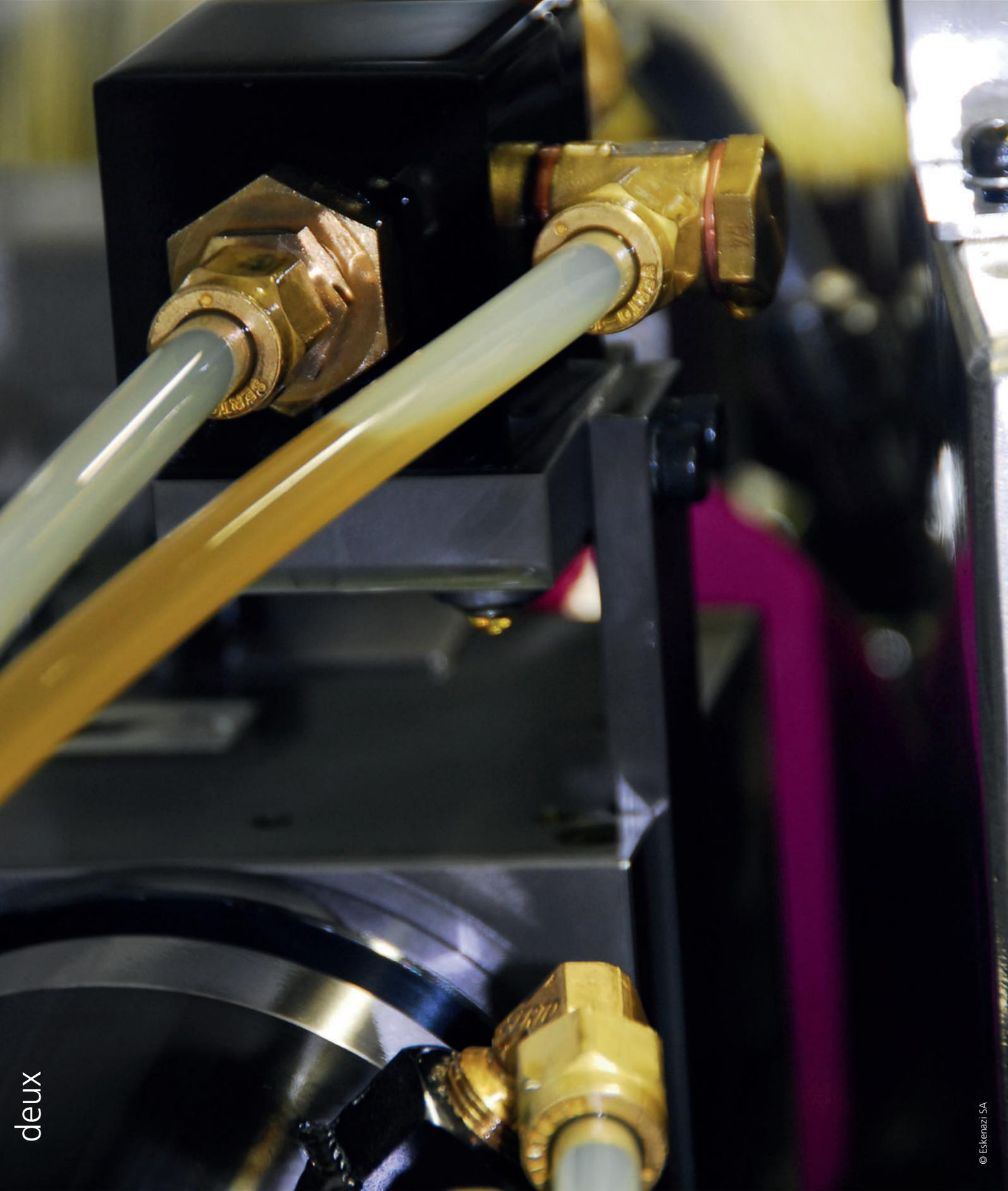
Impression : Atar Roto Presse SA

Tirage : 3600 exemplaires

Mars 2015

Table des matières

Message du Présidenttrois
Rétrospective et prospectivecinq
La CCIG en brefsept
Défense des conditions cadreneuf
Services aux membrestreize
Promotion des membresseize
Publications et médiasdix-sept
Engagements dans la vie de la citédix-huit
Gouvernance et organisationvingt
Financesvingt-deux



deux



Regarder vers l'avant malgré les incertitudes

Il y a une année, j'écrivais dans notre rapport annuel : « Certes, il est difficile, aujourd'hui, d'imaginer que la situation pourrait réellement se dégrader ». L'annonce de la suppression du taux plancher, le 15 janvier 2015, a – malheureusement – donné raison à la circonspection que la CCIIG a toujours montrée et à ses réitérés appels, notamment à la classe politique, à veiller au maintien de conditions cadre favorables à une activité économique pérenne.

Alors que les marges de nos entreprises sont déjà sous pression, les prévisions de croissance sont révisées à la baisse. L'incertitude, voire le désarroi, gagne aussi bien nos PME que les multinationales installées en Suisse. Cet « ajustement » brutal du franc affecte la compétitivité de la Suisse. Sans céder aux visions catastrophistes, le risque de pertes d'emploi et de délocalisations est tout de même bien réel.

L'enjeu réside donc dans notre capacité de réaction et d'adaptation. Tant celle des entreprises que des autorités. Faire profiter le consommateur de la baisse des prix des produits importés (essence, par exemple), afin d'éviter le tourisme d'achat, ne dépend que de la seule volonté des entreprises.

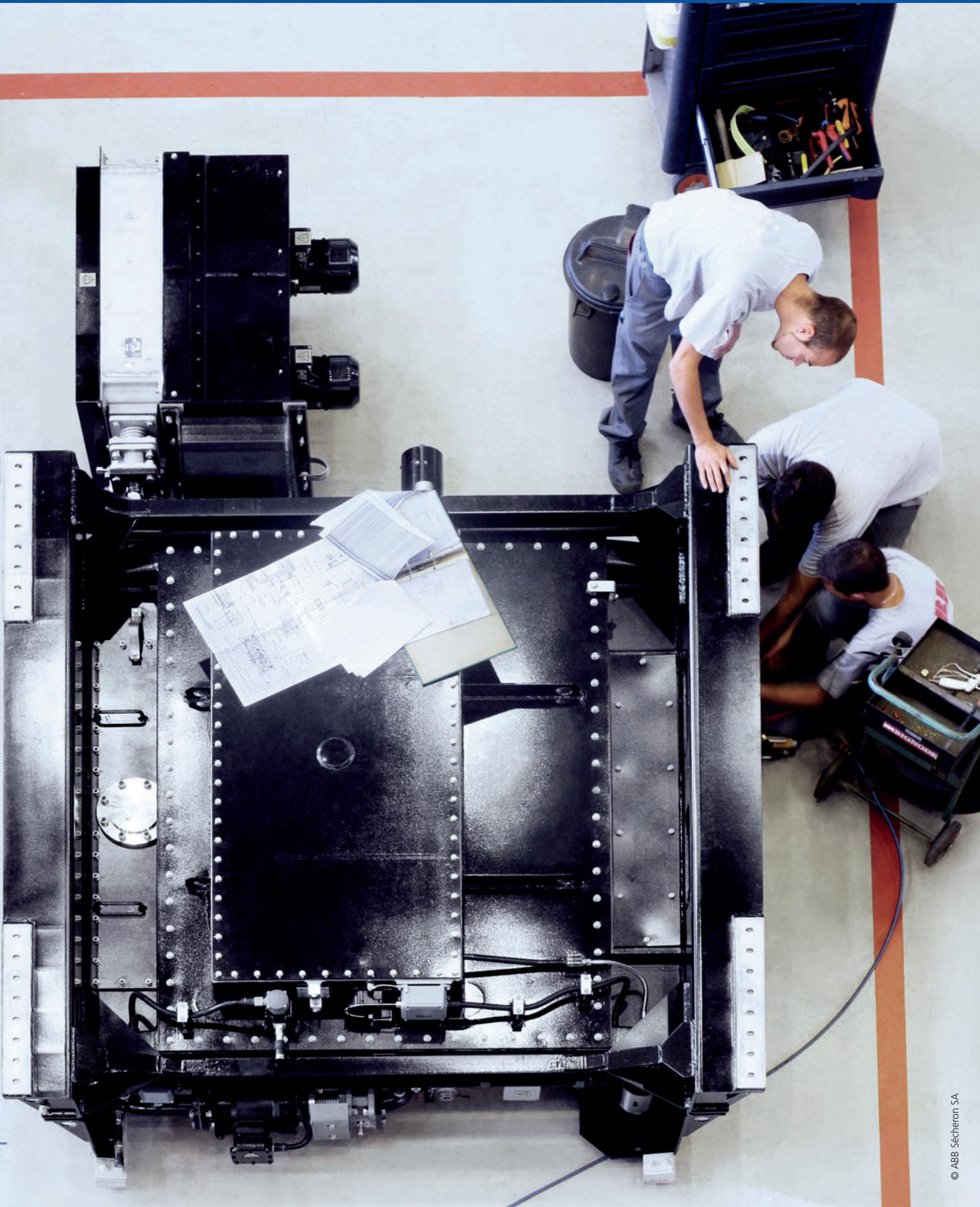
Aux autorités il incombe de veiller à ce que le tissu économique ne soit pas davantage fragilisé. La réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) est essentielle pour le maintien des sociétés multinationales dans notre pays, ainsi que pour la compétitivité de nos PME. Elle ne peut attendre 2018-2019. Si l'on reste dans le domaine fiscal, la CCIIG s'est réjouie du refus par le peuple de la suppression de l'imposition selon la dépense. Plus généralement, il est clair qu'il ne faut introduire aucun nouvel impôt qui pourrait pousser à l'exode des entreprises et/ou des riches particuliers.

Autre manière très concrète d'amener de l'air aux entreprises : mettre en œuvre les 120 mesures d'allègement des coûts administratifs acceptées par le Conseil fédéral... il y a déjà deux ans ! S'agissant plus particulièrement des commerces, l'ouverture jusqu'à 20h en semaine permettrait d'amortir la distorsion de concurrence en faveur de la France voisine.

Jour après jour, la CCIIG déploie des efforts pour faire entendre aux autorités la voix des entreprises. L'augmentation du nombre de nos membres ne peut que renforcer la portée de nos messages. Nous remercions les nouveaux membres de la confiance qu'ils nous témoignent et les membres de longue date de leur fidélité.

Président de la CCIIG

quatre





Innover pour remédier à l'incertitude

La chute des prix du pétrole, que les premières semaines de 2015 n'ont fait que confirmer, restera sans doute dans les esprits comme l'événement économique marquant de 2014. On retiendra également le changement dans les rapports de force économique : les Etats-Unis reviennent sur le devant de la scène tandis que l'Allemagne et le Japon semblent fléchir. Sans parler de l'effondrement du rouble. Les marchés émergents dont l'économie repose sur l'exploitation des matières premières boivent la tasse en raison des faibles prix de celles-ci. Quant au Brésil, le niveau d'endettement, en dollars, des sociétés privées laisse augurer une prochaine soupe à la grimace. Enfin, la géopolitique s'embrase jusqu'aux portes de l'Europe, achevant de fragiliser un système devenu difficilement déchiffrable.

Bulle des années 90 : le retour ?

Pour certains observateurs, les caractéristiques observées en 2014 ne sont pas inédites. Ainsi *The Economist* dresse-t-il un parallèle saisissant entre la fin des années 90 et cette deuxième décennie du XXI^e siècle. Alors comme aujourd'hui, l'indice S&P 500 dépassait de très loin les capitalisations boursières réelles ; ainsi, les valeurs technologiques américaines ont augmenté de 335% sur le NASDAQ depuis 2009. Les monnaies des pays émergents s'écrasent à nouveau. Seule différence, certes notoire : la Chine, qui n'était à l'époque qu'un acteur parmi d'autres, est aujourd'hui la deuxième puissance économique, voire la première en termes de PIB à parité du pouvoir d'achat.

Il n'en reste pas moins que le différentiel entre l'économie américaine – 3% de croissance attendue – et celle des autres pays industrialisés – 1% pour la zone euro – ainsi que la santé chancelante des économies émergentes laissent présager des turbulences. Celles-ci seront plus difficiles à aplanir qu'à la fin des années 90. Les taux d'intérêt, proches de zéro, ne peuvent plus servir de frein et le risque social, que nous évoquions dans ces lignes l'an dernier, se confirme. Comment pourrait-il en être autrement alors que le salaire médian aux Etats-Unis et dans la zone euro est, au mieux, plat depuis 2007, lorsqu'il ne baisse pas ?

Chronique d'une convalescence annoncée

Le commerce international, pour sa part, poursuit son rétablissement, mais il demeure à des niveaux très inférieurs à ceux qui prévalaient avant ce que d'aucuns appellent désormais la Grande Récession. En 2014, il a crû de 2,4% et les prévisions portent cette croissance à 4,5% en 2015 et 4,9% en 2016. Stimulé par la reprise de l'économie américaine, le commerce international des pays développés risque cependant d'être rapidement freiné par un dollar fort. Autre sujet de préoccupation : le nombre des accords internationaux conclus est en baisse alors que celui des accords régionaux connaît une poussée de fièvre, faisant craindre une mise en quarantaine des pays en développement.

L'îlot de croissance suisse

Avec une croissance du PIB de 1,8% en 2014, la Suisse a continué de se distinguer de ses voisins – à titre de comparaison, celle de la zone euro devrait s'établir à 0,9%. On ne manquera pas de relever toutefois qu'en décembre 2013 le Secrétariat d'Etat à l'économie (seco) anticipait une augmentation de 2,4%. On aura, en définitive, été assez loin du compte.

Depuis quelques années, la consommation intérieure constitue un socle de croissance pour notre économie, qui devrait pouvoir s'appuyer encore sur la hausse démographique et des taux d'intérêts bas. L'abolition du taux plancher fait néanmoins craindre qu'une partie de cette consommation ne se mue en tourisme d'achat, d'autant qu'on estime que 70% de la population est située à moins d'une demi-heure d'une frontière.

Comme l'a montré notre Enquête conjoncturelle d'automne, la marche des affaires en 2014 a été, sinon excellente, du moins satisfaisante pour plus de 80% des entreprises interrogées. Dans l'industrie, la situation a été jugée nettement meilleure qu'en 2013. On a constaté également que plus une entreprise exporte, plus elle est satisfaite.

L'optimisme tend toutefois à se modérer pour les prévisions au-delà du second semestre de 2015. Ainsi, l'érosion des hausses réelles de salaires reste lente mais tenace, tandis que l'évolution de la masse salariale fléchit. Par ailleurs, le frein à l'immigration, voté par le peuple le 9 février 2014, a commencé à peser sur le recrutement de personnel étranger.

Une nouvelle donne ?

Cataclysme ou simple catastrophe, le renchérissement subit du franc suisse face à l'euro ne sera évidemment pas sans conséquences. Les prévisions de croissance du PIB pour 2015 ont été naturellement revues à la baisse, dans des proportions fort variables. Le plus pessimiste, le KOF, qui voyait une crois-

sance de 1,9% avant l'abolition du taux plancher, pense à présent que le PIB accusera une baisse de 0,5% pour l'ensemble de 2015, après une récession se manifestant au cours de l'été. BAKBASEL imagine « seulement » une contraction de 0,2%. L'industrie des machines et l'hôtellerie devraient être les branches les plus fortement affectées par le franc fort.

« Un clou chasse l'autre », dit le proverbe, et c'est peut-être bien ce qu'a été la décision de la BNS. Car de nombreux économistes estiment que l'abolition du taux plancher aura des conséquences moins profondes que celles du frein à l'immigration. N'oublions pas non plus que 2015 sera le premier exercice complet d'application de la loi fiscale américaine « Foreign Account Tax Compliance Act » (FATCA), qui fournira aux Etats-Unis des informations sur tous les comptes détenus à l'étranger par des contribuables américains. Certes, seul le secteur bancaire en subira l'impact, mais quel impact ! L'application de ces dispositions devrait coûter entre 20 et 50 dollars par compte en banque ou 300 millions de francs pour les banques suisses.

Genève se maintient en forme

L'économie genevoise est connue pour être plus dynamique que celle des autres cantons, même si elle est également plus volatile. A la différence de la Suisse, davantage tournée vers la zone euro, les affaires des entreprises genevoises se traitent plutôt en dollars ; toute appréciation du billet vert, comme la parité brièvement retrouvée début janvier, nous est donc très favorable.

Le négoce des matières premières et la finance pèsent de tout leur poids dans l'économie genevoise et tous deux sont affectés par les conditions adverses décrites plus haut. Quant à l'horlogerie-bijouterie, il semble qu'elle ne doive pas souffrir du franc fort dans la mesure où, dans notre canton, elle s'adresse exclusivement à un segment de clientèle constituée de HNWI (high net worth individuals), qui ne s'émeuvent guère de fluctuations de 15%.

Si l'année 2014 a été bonne pour la chimie fine, autre secteur important à Genève, 2015 s'annonce plus compliquée, avec une croissance en volume, mais pas nécessairement en valeur. Pour l'industrie, l'année à venir devrait ressembler à 2014, relativement bonne, du fait notamment des faibles coûts des matières premières. Le franc fort est susceptible de changer radicalement la donne dans ce secteur.

L'an dernier, la croissance du PIB cantonal a été de 2,2% (contre une prévision de 2,7%). Qu'en sera-t-il pour 2015 ? Les prévisions actuellement disponibles, calculées avant l'abolition du taux plancher, tablent sur une tendance comparable à 2014 : 2,8% pour la BCGE, 2,3% pour le Groupe de perspectives économiques.

Genève peut compter sur ses capacités d'innovation pour surmonter cette passe difficile. Quatrième canton le plus favorable à la création d'entreprise, il jouit d'un excellent taux de survie des nouvelles entreprises, qui dépasse 50% après cinq ans. Mais ces caractéristiques ne dépendent pas du seul esprit d'entreprise : les conditions cadre – non seulement la fiscalité ou l'aménagement –, mais aussi les conditions propres à la génération de clusters d'excellence doivent être au rendez-vous. Les autorités doivent y être attentives, tout particulièrement en ces périodes d'incertitude. La CCIIG ne manquera pas de le leur rappeler.



Jacques Jeannerat
Directeur général de la CCIIG

1. 20 décembre 2014
2. World Economic Situation and Prospects 2015, Nations Unies, 2015
3. Cf. le blog de la CCIIG, 7 nov. 2014 : <http://blog.cciig.ch/enquete-conjoncturelle-dautomme-lelan-de-2014-sepuse/>
4. BCGE, prévisions conjoncturelles 2015, communiqué du 9 décembre 2014.
5. OCSTAT, 2008

La CCIG en bref

La CCIG compte plus de 2200 membres. Tous secteurs d'activité confondus, elle représente plus de 122 000 emplois. Autrement dit, elle est devenue une des associations économiques les plus importantes du canton. Association de droit privé, fondée en 1865 – ce qui en fait la troisième plus ancienne Chambre de commerce de Suisse –, la CCIG est indépendante de l'Etat. Son autonomie et sa représentativité en font le porte-parole de l'économie face aux autorités publiques.

Missions

La CCIG a pour objectif d'assurer une économie forte, permettant aux acteurs qui constituent le tissu économique local d'exercer leur activité de manière pérenne. Pour atteindre cet objectif, son action se décline en quatre missions :

1. améliorer les conditions cadre de l'économie ;
2. promouvoir ses membres par la mise en relation d'affaires ;
3. fournir des services aux entreprises ;
4. informer et documenter ses membres.

Domaines d'action

La CCIG concentre son action sur quatre aspects, dits « conditions cadre », constitutifs de l'attractivité de Genève pour les entreprises. Il s'agit de :

1. l'**aménagement** : d'une part, les entreprises ont besoin de locaux à des coûts acceptables, dans des zones bien équipées et, d'autre part, le canton doit pouvoir loger une plus grande part de sa population active ;
2. l'**énergie** : important moyen de production pour l'industrie, sa disponibilité et son coût jouent un rôle majeur dans la capacité concurrentielle des entreprises ;
3. la **fiscalité** : un taux compétitif encourage l'audace économique ; avec des ressources financières disponibles, les entreprises investissent et créent de l'emploi ;
4. la **mobilité** : indispensable aux échanges, son rôle est capital. De mauvaises conditions de circulation engendrent des surcoûts, tant pour les entreprises que pour les individus.

Membres

En 2014, la CCIG a accueilli 339 nouveaux membres. Au 31.12.2014, elle avait un total de 2215 membres.

Evolution par statut

	31.12.2013	31.12.2014
Entreprises	1863	2055
Associations	94	102
Individuels	66	58
Total	2023	2215

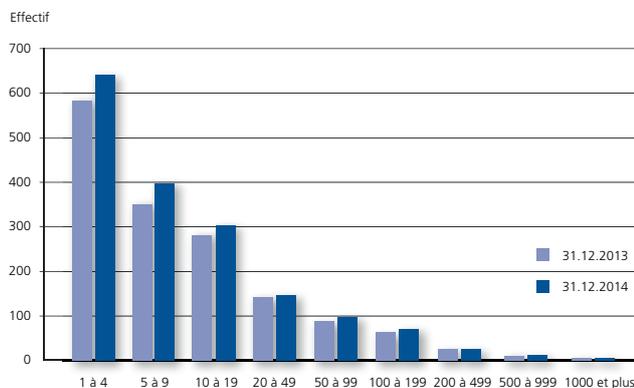
Evolution par secteur économique (entreprises et associations)

Secteur économique	31.12.2013	31.12.2014
Banques, assurances, affaires immobilières, conseils	831	938
Commerce, restauration, hébergement	411	436
Transports et communications	218	242
Industrie, arts et métiers	180	193
Bâtiment et génie civil	98	107
Divers	218	241

Evolution par effectif (entreprises)

Effectif	31.12.2013	31.12.2014
1 à 4	583	641
5 à 9	350	398
10 à 19	282	304
20 à 49	316	359
50 à 99	143	147
100 à 199	89	98
200 à 499	63	70
500 à 999	26	26
1000 et plus	11	12

Evolution par effectif (entreprises)



Au service des membres (personnel au 31.12.2014)

Nombre de collaborateurs :

26 (plus un apprenti jusqu'au 31.08)

Nombre de postes :

23,60 emplois équivalents plein temps

Répartition :

16 femmes (61,54%) et 10 hommes (38,46%).

Services au public

Visas et légalisations, carnets ATA, certificats d'origine
Fabio Quero, responsable Jean-Pierre David Marie-Antoinette Febbraio France Gervais
Accueil et renseignements
Hélène Glass
Listes d'adresses, Swissfirms
Brigitte Schouwey

Direction
Jacques Jeannerat
Assistante : Anne-Catherine Carta
Assistant politique : Marc Rädler
Comptabilité : Alexa Hertach, responsable - Sonia Carvas
Ressources humaines et Services généraux
Nathalie Hardyn
Assistante : Marie-France Perraudin (jusqu'au 31.08) Marie-Louise Possa (dès le 6.10)
Services généraux : Joëlle Blondel, Stéphane Feracci
Communication
Alexandra Rys
Chargés de communication : Sonam Bernhard (événements) Priscilla Steiner (événements, dès le 1.09) Fabienne Delachaux (publications)
Arbitrage et Médiation
Eric Biesel
Legal Counsel : Joya Raha (jusqu'au 30.04) Serife Gocmen (dès le 27.04)
Assistante : Cindy Roy
Commerce international et Relations membres
Philippe Meyer
Responsable relations membres : Thierry Reverdin
Assistante : Géraldine Siegenthaler
Politique cantonale et législation
Charles Lassauce
Marie-France Perraudin (jusqu'au 31.08) Marie-Louise Possa (dès le 6.10)
Apprenti Pajtim Lutfija



© Jean Gallay

Défense des conditions cadre

Indépendante des autorités politiques, la CCIG fait entendre la voix des entreprises en prenant position, par exemple lors de consultations législatives cantonales et fédérales, et en formulant des propositions ayant trait à l'une ou l'autre des conditions cadre, souvent à l'occasion de campagnes de votations.

Fiscalité

La question de la fiscalité reste toujours centrale à Genève. Deux sujets principaux ont marqué l'année 2014, le système de l'imposition d'après la dépense pour les personnes physiques et la troisième réforme de l'imposition des entreprises.

Le système de l'imposition d'après la dépense, communément appelé « forfaits fiscaux », a fait l'objet d'une double votation, fédérale et cantonale, suite à des initiatives demandant son abolition. La votation ayant eu lieu en novembre 2014, un important travail de sensibilisation et de conviction a été développé pour faire comprendre ce système et en démontrer les avantages pour Genève et la Suisse (soit des recettes fiscales directes à hauteur de 160 millions à Genève et 700 millions en Suisse). Dans le cadre de cette campagne, la CCIG a notamment fait réaliser un film didactique, diffusé sur le web, qui s'est révélé très efficace : 239 000 personnes l'ont visionné

en Suisse romande. La population a rejeté ces textes tant au niveau fédéral (près de 60%) que cantonal (68%).

La troisième réforme de l'imposition des entreprises est entrée, en 2014, dans une phase de consultation. La nécessité d'abolir les statuts fiscaux spéciaux octroyés à certaines entreprises à l'activité internationale est admise de tous. Se pose la question des mesures compensatoires qui doivent être proposées aux entreprises et aux cantons pour que la réforme puisse être réalisable.

Les actuelles sociétés bénéficiaires de ces statuts fiscaux ont une implantation forte à Genève, depuis des décennies, et 50 000 emplois, tant directs qu'indirects, en dépendent. Leur maintien est essentiel pour le tissu économique du canton, ce qui explique que la CCIG et les milieux économiques se sont fortement impliqués dans ce dossier en soutenant la position du Conseil d'Etat, qui prône la fixation d'un taux unique d'im-



© Kugler Bimetal

position du bénéfice à 13%, largement inférieur au taux ordinaire actuel de 24%, mais qui consacrerait une hausse de la fiscalité des entreprises internationales bénéficiant d'un statut fiscal. La CCIG répondra début 2015 à la consultation fédérale lancée par le Département fédéral des finances.

Enfin, l'avis de la CCIG a été requis à trois reprises par la Commission fiscale du Grand Conseil sur des sujets relatifs aux allègements fiscaux accordés aux entreprises, à la charge maximum d'imposition (bouclier fiscal) ou à l'imposition des contribuables sur leur lieu de domicile plutôt que de travail.

Aménagement du territoire

Depuis 2010 et le projet GVA^{CUBE} – une constitution urbaine pour Genève, la CCIG est un acteur reconnu dans le domaine du développement territorial de la région. Ce projet, qui illustre une étude réalisée par le Laboratoire de la production d'architecture (lapa) de l'EPFL sur le territoire genevois, a mis en avant les grands principes qui ont guidé les actions de la CCIG dans le cadre des consultations étatiques sur les grands périmètres de développement urbain, notamment dans le secteur du PAV.

La CCIG s'est positionnée en soutenant une densification du bâti – tant locatif qu'industriel – dans les périmètres fortement desservis par les transports publics. Elle entend ainsi favoriser

un développement harmonieux conjuguant activité économique et environnement de qualité, propice au maintien de notre qualité de vie. En votation, la fixation d'une densité minimale de logements dans les zones de développement a d'ailleurs été admise par près de 60% des Genevois. Les situations de sous-densification manifestes ne devraient plus se reproduire.

Ces principes ont notamment été défendus dans le cadre du Forum d'agglomération, dans lequel un membre de la Direction a été élu, ainsi que lors des consultations sur les grands projets d'urbanisation qui ont été identifiés dans le cadre de la refonte du Plan directeur cantonal 2010, adopté à la fin de l'année 2013.

Le projet Praille-Acacias-Vernets (PAV) a fait l'objet, en 2014, de réflexions plus concrètes quant à sa faisabilité, tant au niveau de ses objectifs quantitatifs (nombre de nouveaux emplois par rapport aux logements) que qualitatifs (catégories de logements). La CCIG est intervenue dans les débats publics pour rappeler que des entreprises sont déjà sur place et que le projet ne doit pas se focaliser exclusivement sur les nouveaux arrivants (locataires notamment) mais également tenir compte des intérêts légitimes des entreprises déjà présentes.

Sur le plan du logement, la production reste insuffisante. A l'invitation du conseiller d'Etat en charge de cette question, la

CCIG a eu l'occasion de présenter sa vision de la problématique et de proposer des pistes de réflexion pour améliorer la situation prévalant depuis plusieurs années.

Energie et environnement

Stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral

Dans la perspective du traitement du dossier par le Conseil national, la CCIG a multiplié les occasions de relayer les préoccupations des entreprises, par la publication d'articles et par l'organisation d'un débat réunissant industriels et parlementaires fédéraux. Pour que les entreprises profitent des chances que peut offrir la transition énergétique, il est essentiel que le projet soit corrigé par le Conseil des Etats dans un sens plus libéral. En effet, le projet voté par le Conseil national est lourd de conséquences négatives pour l'industrie et l'économie en général.

Projet de MoPEC 2014

En mai, la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie a mis en consultation un projet de révision du Modèle de prescriptions énergétiques des cantons (MoPEC). La CCIG a estimé prématuré de procéder à cette révision alors même que le Parlement n'avait pas encore commencé le traitement de la stratégie énergétique de la Confédération.

Révision de l'ordonnance sur l'énergie

La CCIG s'est opposée à la révision de l'ordonnance fédérale sur l'énergie mise en consultation par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication. Le projet prévoit que la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) passera, dès janvier 2015, de 0,6 ct./kWh à 1,1 ct./kWh. À l'appui de sa position, la CCIG a relevé qu'introduire la mesure avant que le contenu définitif de la stratégie énergétique de la Confédération ne soit connu revenait à aborder l'enjeu dans le mauvais sens. Pour la CCIG, ce n'est pas le principe du soutien aux énergies renouvelables qui doit être fondamentalement remis en question, mais bien plus le poids de ce soutien, qui ne prend en compte ni la capacité d'absorption de la production ainsi favorisée, ni la hausse du prix de l'électricité induite par ces aides massives.

Ordonnance sur la réduction des émissions de CO₂

La CCIG a pris position sur le projet de révision de l'ordonnance sur le CO₂ mis en consultation par le Département fédéral de l'environnement. Si une clarification de la législation est appréciable, le projet est porteur de charges administratives supplémentaires pour les entreprises et les conditions s'appliquant aux entreprises désireuses de bénéficier d'une exemption de la taxe sur le CO₂ se voient

notablement durcies. La CCIG a présenté plusieurs propositions de modification allant dans le sens d'un assouplissement des mesures envisagées.

Particules fines

La CCIG, par l'entremise du Groupement Transports et Economie (GTE), a été auditionnée par la Commission de l'environnement du Grand Conseil au sujet de propositions de motions demandant un renforcement des mesures en cas d'épisode de particules fines (PM10). La CCIG s'est opposée à ce durcissement au motif qu'il aurait des impacts négatifs pour l'économie, sans avantage significatif sur la qualité de l'air.

Transports

Routes nationales et trafic d'agglomération

La CCIG a pris position lors de la consultation organisée par le Département fédéral des transports sur la création d'un fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA), ainsi que sur le comblement du déficit prévisible et la mise en place du programme de développement stratégique des routes nationales (PRODES). La CCIG est favorable au principe de réforme du financement des tâches et des dépenses liées à la circulation routière. Cependant, elle rejette les hausses proposées de la surtaxe sur les huiles minérales, la compensation du renchérissement sur l'impôt et la surtaxe sur les huiles minérales, tout comme le maintien d'un financement croisé excessif du rail par la route. Concernant le PRODES, la CCIG demande une révision complète du projet proposé et une meilleure prise en compte des besoins de l'arc lémanique.

Infrastructure ferroviaire

La CCIG a salué la large acceptation populaire du projet FAIF (Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire). Son acceptation assure le financement des projets rassemblés sous la bannière Léman 2030, notamment l'agrandissement de la gare de Genève-Cornavin, ainsi que l'augmentation de la capacité de la ligne Genève-Lausanne.

Traversée de la rade

La CCIG a pris acte avec regret de la décision des Genevois de refuser l'initiative constitutionnelle « Pour une traversée de la rade » qu'elle avait soutenue. Dès lors, l'élargissement de l'autoroute de contournement de Genève constituera la première étape de résolution du problème genevois de mobilité. La CCIG a salué le fait que les Chambres fédérales aient débloqué les crédits nécessaires aux travaux entre l'échangeur du Vengeron et Genève-

Aéroport, objectif stratégique qu'elle défend depuis plusieurs années. Il faut maintenant que le délai prévu pour sa mise en service, à savoir l'horizon 2025, puisse être tenu. La CCIG a réaffirmé la nécessité de réaliser la grande traversée, autoroutière, du lac et elle a soutenu le lancement d'une initiative cantonale allant dans ce sens.

P+R en France

Il a manqué 2971 voix pour que les citoyens genevois acceptent le crédit de 3,19 millions de francs suisses, destiné à la construction en France voisine de 5 parkings d'échange. La CCIG a regretté l'échec populaire de ce projet, qui était une opération gagnant-gagnant pour la population, de chaque côté de la frontière. Destinés à accueillir près d'un millier de voitures, ces parkings auraient déchargé d'autant les routes du canton, ainsi que ses finances puisque la construction d'infrastructures similaires de notre côté de la frontière est nettement plus onéreuse.

Transports publics genevois

Seule à orchestrer la campagne sur cet objet, la CCIG a déploré l'acceptation de l'initiative 146 « Stop aux hausses des tarifs des Transports publics genevois ! ». Le premier scrutin ayant été annulé par le Tribunal fédéral, la population a confirmé son vote de 2013 (annulé par le Tribunal fédéral) en acceptant à 53,8% l'initiative visant à fixer les tarifs des TPG dans la loi et à accorder des rabais aux aînés au détriment des jeunes utilisateurs de 18 à 25 ans. Le manque à gagner a été évalué entre 15 et 20 millions de francs.

Enfin, que ce soit directement ou par l'entremise du Groupement Transports et Economie, dont elle est membre, la CCIG est également intervenue pour défendre les intérêts des entreprises dans les dossiers suivants : projet de plans d'actions du réseau routier et de la mobilité douce 2015-2019, projets de lois relatifs à la compensation des places de stationnement, initiative cantonale « pour des transports publics plus rapides », états généraux de la mobilité.

Votations

Outre les sujets évoqués ci-dessus, la CCIG a activement participé à d'autres campagnes.

Sur le plan de la politique salariale des entreprises, la question de l'instauration d'un salaire minimum uniforme pour toute la Suisse a été posée suite à l'aboutissement d'une initiative populaire intitulée « pour la protection de salaires équitables ». Ce texte, qui faisait fi de la tradition helvétique du dialogue social et des conventions collectives existant au sein de nombreux secteurs de l'économie, a été très sèchement refusé par plus de trois quarts des Suisses (et par près de deux tiers à Genève).

En revanche, l'initiative « contre l'immigration de masse », qui visait à régler par le biais de quotas l'immigration dans notre pays, a obtenu la double majorité des cantons et du peuple, à 50,3% pour ce dernier. Cet objet a consacré une vision divergente de cette question entre la Suisse alémanique, très majoritairement favorable à ces restrictions, et les cantons latins, qui s'y sont fermement opposés. Pour les entreprises, cette votation du 9 février 2014 consacrera vraisemblablement un changement marquant de leur environnement qui ne sera pas sans poser problème, notamment dans les cantons frontaliers comme Genève, lors de la mise en application de ce texte.

A noter qu'une seconde initiative, baptisée « Ecopop » et faisant état d'objectifs connexes, a été très nettement refusée neuf mois plus tard, par près de trois quarts des votants.

Sur un tout autre plan, la CCIG a mené la campagne genevoise en faveur du fonds d'acquisition de l'avion de combat Gripen, sans succès.

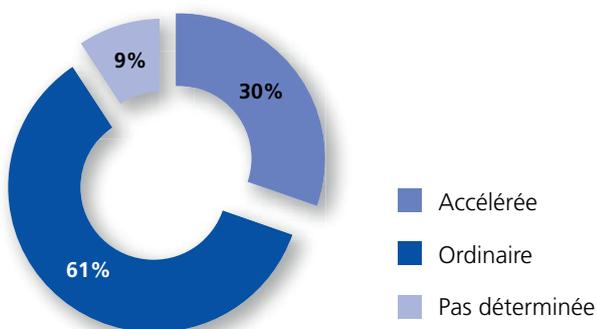


Services aux membres

La CCIG offre une série de services destinés à faciliter la vie des entreprises. Ils concernent principalement les modes alternatifs de résolution des conflits, les formalités douanières, le commerce international, la formation et le réseautage.

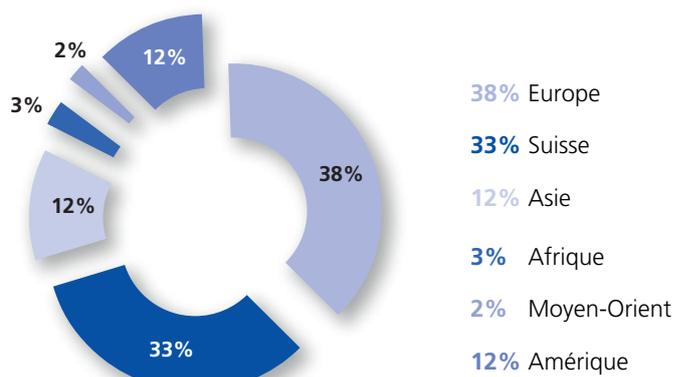
Arbitrage

Type de procédures



47 nouvelles affaires (contre 26 nouvelles affaires en 2013), dont quatre procédures d'urgence (décision rendue dans un délai de 15 jours), ont été traitées en 2014.

Les parties étaient de 33 nationalités différentes, réparties comme suit :





Visas et légalisations

	2013	2014	Evolution
Certificats d'origine	12 491	12 520	+ 0,23 %
Attestations suisses	62	136	+ 119 %
Factures et attestations diverses	11 782	12 520	+ 6,26 %
Carnets ATA	2762	2709	-1,92 %
Carnets CPD	56	77	+ 37,5 %
Certificats CITES	15 033	14 283	-4,99 %

Depuis le 1^{er} septembre 2014, la CCIG accepte les cartes de débit Maestro et Postcard pour le paiement des émoluments administratifs.

Le Royaume du Bahrain est le 74^e Etat à rejoindre le système ATA.

Séminaires / formation

Au fil des discussions avec les membres de la CCIG, il est apparu que peu d'entre eux connaissaient l'ensemble des prestations offertes. Un séminaire « Comment mieux utiliser la CCIG » a donc été mis sur pied et est proposé à intervalles réguliers. Il s'adresse tant aux nouveaux membres qu'aux membres existants. Il y est en particulier souligné que les entreprises confrontées à des difficultés dans leurs relations avec l'Etat ou à des absurdités législatives sont invitées à alerter la CCIG. Lorsque la problématique est d'intérêt général, la CCIG peut, par ses relais privilégiés, contribuer à la résolution du problème.

Dans le cadre de sa mission de mise en relations d'affaires, il est apparu que les membres n'exploitaient pas forcément à plein les possibilités de réseautage offertes par la CCIG. En 2014, des séminaires d'introduction à la préparation d'un « elevator pitch » (ou comment présenter efficacement son entreprise) ont été proposés aux entreprises se présentant aux Midis de la Chambre. Il est prévu de les étendre à tous les membres et d'étoffer ce programme en 2015.

Commerce international

En collaboration avec la Nomads Foundation et avec le soutien de l'Ambassade de Suisse à Tel Aviv, la CCIG a organisé, en septembre, une délégation économique d'une douzaine de

personnes au DLD Tel Aviv Innovation Festival, afin de permettre à des entrepreneurs de la région de s'inspirer de l'écosystème de start-up de Tel Aviv, qui occupe le second rang mondial en ce domaine, après la Silicon Valley.

Quatorze entreprises genevoises, emmenées par le conseiller d'Etat Pierre Maudet, ont participé à un voyage à Beijing et Hong Kong au mois de septembre, organisé par la CCIG en collaboration avec l'Office de Promotion des Industries et des Technologies (OPI) et le Service de la promotion économique (SPEG). Les entreprises provenaient de secteurs tels que la finance, les cleantechs, le droit, le tourisme, l'horlogerie, l'architecture, l'audiovisuel ou l'éducation. Elles avaient pour but d'identifier des opportunités de collaboration et des partenaires éventuels, de faire connaître leur société aux représentants suisses déjà sur place, de mieux appréhender la culture des affaires en Chine et d'évaluer la situation économique du pays, de développer leur réseau et de nouer des contacts.

En novembre, c'est au Japon qu'une délégation économique et politique, également conduite par le conseiller d'Etat Pierre Maudet, a été organisée par la CCIG en collaboration avec le Département des affaires régionales de l'économie et de la santé et l'OPI, ainsi qu'avec le soutien de Switzerland Global Enterprise et du JETRO. Composée d'une vingtaine de personnes, cette délégation avait pour but de favoriser, pour les entreprises genevoises, la création d'opportunités d'affaires avec des partenaires économiques japonais. Elle s'inscrivait également dans le cadre des 150 ans d'amitié nippo-helvétique.

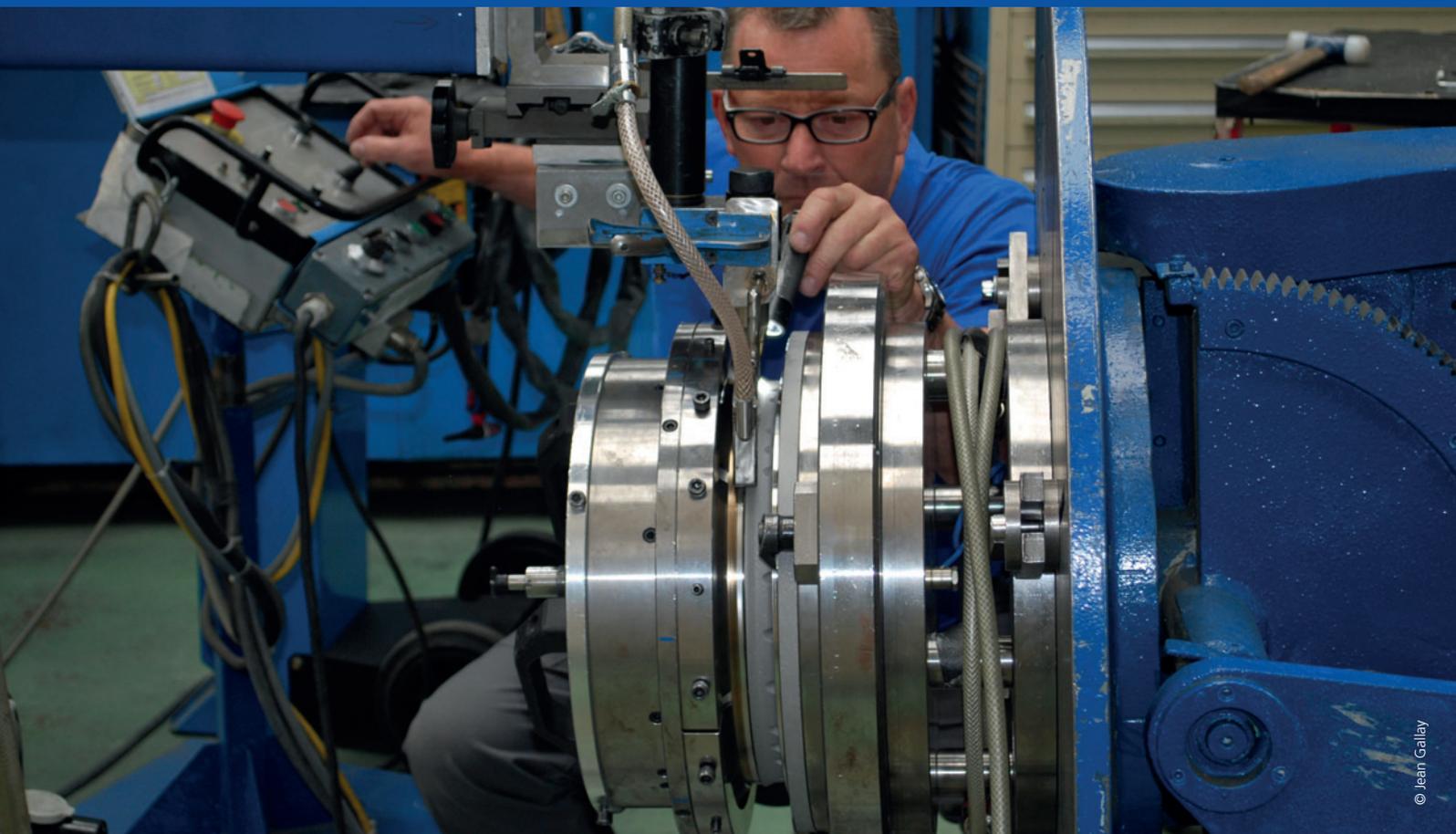
Outre les délégations, plusieurs séminaires ont été organisés par la CCIG tout au long de l'année. Ceux-ci traitaient soit de thème d'intérêt général pour les entreprises exportatrices ou aspirant à le devenir (risques en déplacement, analyse des marchés, investissements en Afrique centrale) soit avaient pour but de préparer aux délégations ou d'analyser un marché en particulier (Bulgarie). Ils ont totalisé 305 participants.

Dans l'optique d'aider les entreprises à profiter pleinement du potentiel des marchés d'exportation, la CCIG organise régulièrement des Tables rondes du commerce international, réunissant une sélection de chefs d'entreprises et l'ambassadeur de Suisse dans le pays concerné. Au-delà d'un échange de vues sur des enjeux commerciaux clés, elles permettent aux participants de communiquer leurs priorités et à celui-ci de faire part de son expérience sur place. En 2014, la Table ronde a accueilli l'ambassadeur suisse à Brasilia, André Regli ; elle a été l'occasion d'échanger sur l'avenir du Brésil en tant que partenaire commercial ainsi que sur les défis posés par ce marché.

Certificat «Rédiger en français professionnel»

Ce certificat – créé par la CCIG en 1953 – vise à attester la maîtrise des compétences rédactionnelles dans le cadre professionnel. Proposé depuis de très nombreuses années par la CCIG, en collaboration maintenant avec l'Ifage, cet examen a poursuivi son écoute attentive des besoins de notre monde en mutation.

Vingt candidats, sur les vingt-et-un qui s'étaient présentés, ont été reçus lors de la session 2014.



Promotion des membres

Pour assurer la promotion des entreprises membres, la CCIG favorise la mise en relations d'affaires au travers de diverses manifestations, qui sont autant d'occasions de faire du réseautage de qualité.

Il s'agit principalement des événements suivants :

- Événement économique, grand rassemblement annuel de l'économie genevoise pendant lequel la CCIG décerne, avec l'Etat de Genève et l'Office de Promotion des Industries et des Technologies (OPI), le « Prix de l'économie genevoise » et le « Prix de l'innovation » ;
- Dîner annuel de la Chambre, précédé de l'Assemblée générale ;
- Midis de la Chambre, rendez-vous mensuels où des membres de la CCIG présentent leur entreprise en 4 minutes ;
- Séminaires thématiques.

Les événements 2014 en chiffres :

- Dîner annuel de la Chambre et 149^e Assemblée générale : 675 participants
- 12^e Événement économique : 650 participants
- 5^e Salon du vin : 200 participants
- 12 Midis : 740 participants
- 8 Accueils des nouveaux membres : 170 participants
- 14 séminaires thématiques : 756 participants
- 3 Rencontres du management durable : 115 participants.

Publications et médias

Informer et documenter ses membres fait partie des missions de la CCIG. Elle s'est dotée, pour ce faire, de multiples canaux, tant imprimés qu'électroniques. C'est notamment à travers eux qu'elle fait part de ses analyses et éclairages sur les grands thèmes d'actualité économique et politique, qui se caractérisent toujours par une approche globale, plutôt que sectorielle, de l'économie genevoise. Pour diffuser plus largement son opinion, la CCIG entretient également des relations soutenues avec la presse.

CCIGinfo
<ul style="list-style-type: none"> • 11 numéros tirés chacun à 3500 ex.
E-ccig
<ul style="list-style-type: none"> • 45 newsletters – 3651 abonnés au 31.12
Site de la CCIG (www.ccig.ch)
<ul style="list-style-type: none"> • 96 539 visites, dont 62% depuis un ordinateur fixe, 25% depuis un smartphone et 13% depuis une tablette • 68 405 visiteurs, dont 69% de nouveaux. • Plus de 8000 visites/mois, soit 265 par jour
Blog de la CCIG (http://blog.ccig.ch/)
<ul style="list-style-type: none"> • 122 articles postés
Page Facebook de la CCIG (https://www.facebook.com/CCI.Geneve)
<ul style="list-style-type: none"> • 4733 « fans » au 31.12
Presse
<ul style="list-style-type: none"> • 55 articles ont cité la CCIG • Des membres de la Direction ont été interviewés à 5 reprises à la TV et à la radio

Sous le titre « Les artisans de l'économie genevoise », l'Etude économique 2014, réalisée par la CCIG et la BCGE, avec la contribution de l'OCSTAT, s'intéresse aux hommes et aux femmes qui ont construit notre région pour l'amener à ce qu'elle est aujourd'hui.

La CCIG a en outre conduit les deux Enquêtes conjoncturelles usuelles, au printemps et en automne.





© Jean Galley

Engagements dans la vie de la cité

La CCIG souhaite pour Genève une prospérité économique durable, fondée sur des bases saines. Cette prospérité ne peut résulter que d'un travail collectif entre partenaires publics et privés. C'est pourquoi la CCIG s'investit dans la vie de la cité au sens large, notamment en attribuant des prix dans des filières économiques, à divers niveaux de formation de l'enseignement secondaire, supérieur et de la formation continue. Elle participe également à des commissions et groupes de travail qui définissent la politique régissant les conditions cadre de l'économie.

Enseignement et formation

Office d'orientation et de formation professionnelle

Le prix de la CCIG a été attribué à Mme Aryan PANSCHIRI pour son diplôme d'employée de commerce CFC.

Haute école de gestion de Genève

Le prix CCIG du meilleur travail de bachelor obtenu dans la filière Economie d'entreprise de la Haute Ecole de gestion a été attribué à Mme Magali BOILLAT pour son étude intitulée « La création d'une plateforme de prise de rendez-vous en ligne pour les domaines de la santé et du bien-être ».

Faculté d'économie et de management, Université de Genève

Le prix CCIG de la meilleure moyenne du Master en sciences

économiques dans le cadre de la Faculté d'économie et de management de l'Université de Genève a été décerné à Mme Sara RELLSTAB pour sa moyenne générale de 5,36.

DAS en Management durable

La CCIG soutient financièrement le Diploma of Advanced Studies (DAS) en Management durable mis sur pied conjointement par les Hautes études commerciales (HEC) de l'Université de Genève et la Haute école de gestion (HEG) de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale. Elle a organisé, dans ce cadre, une session consacrée à l'importance du management durable pour les entreprises, au cours de laquelle des représentants de Migros Genève et Helvetia Environnement ont pris la parole.

Elle décerne en outre chaque année un prix, dont le lauréat 2014 est M. Mathieu QUENTIN.

Représentations de la CCIG

- Association en faveur de l'Aéroport international de Genève-Cointrin (Présidence) : Jacques Jeannerat
- Association Genève Energie : Nathalie Hardyn
- Association suisse de l'arbitrage : Eric Biesel
- Centre d'accueil Genève internationale (CAGI) : Philippe Meyer
- Comité régional franco-genevois (CRFG) (commission économie, emploi et formation professionnelle) : Eric Biesel
- Commission consultative des Cheneviers : Marc Rädler
- Commission consultative du tourisme : Eric Biesel
- Commission consultative pour les questions énergétiques : Nathalie Hardyn / Stéphane Genoud
- Commission consultative pour les questions énergétiques : Nathalie Hardyn
- Commission d'aménagement du territoire : Charles Lassaue
- Commission de gestion de la maturité professionnelle commerciale : Jacques Jeannerat
- Commission permanente chargée de proposer les coefficients applicables aux chiffres d'affaires des différents groupes professionnels (commission taxe professionnelle) : Charles Lassaue
- Commission permanente franco-suisse des zones franches : Jacques Jeannerat
- Commission suisse d'arbitrage - ICC Switzerland : Eric Biesel
- Commission tripartite pour l'économie du Canton de Genève : Eric Biesel / Charles Lassaue
- Conseil de la statistique cantonale : Alexandra Rys
- Conseil des déplacements : Nathalie Hardyn
- Conseil du développement durable : Nathalie Hardyn
- Conseil du Léman : Eric Biesel
- Conseil stratégique de la promotion économique : Philippe Meyer
- CRPM (formation) : Jacques Jeannerat / Nathalie Hardyn
- Fédération romande de l'énergie (comité) : Nathalie Hardyn
- Fondation Avenir Bâtiment (Conseil de Fondation) : Jacques Jeannerat
- Fondation Force Nouvelle (Conseil de Fondation) : Nathalie Hardyn
- Fondation Genève Tourisme & Congrès (Conseil de Fondation) : Eric Biesel
- Fondation pour les terrains industriels de Genève (Conseil de Direction et Conseil d'administration) : Charles Lassaue
- Genilem : Jacques Jeannerat
- Groupe de coordination des activités de promotion de Genève : Philippe Meyer
- Groupe de suivi du protocole d'accord sur le logement : Charles Lassaue
- Groupe de suivi du secteur PAV : Charles Lassaue
- Groupement des entreprises multinationales (GEM) : Eric Biesel
- Groupement Transports et Economie (Présidence) : Nathalie Hardyn
- Office de Promotion des Industries et des Technologies (Conseil) : Jacques Jeannerat / Bernard Girod / Michel Balestra
- Oustrail (Comité) : Nathalie Hardyn
- Swiss Chamber's Arbitration Institution (SCAI) : Eric Biesel
- Union des associations patronales genevoise (commission technique) : Charles Lassaue
- Union industrielle genevoise (Comité) : Nathalie Hardyn
- Union lémanique des Chambres de commerce (ULCC) : Eric Biesel
- Unitec (Conseil) : Eric Biesel



Gouvernance et organisation

Composition des différents organes au 31.12.2014

Membres d'honneur

- Michel Balestra, ancien président
- Patrick Coïdan, ancien directeur
- Gilbert Coutau, ancien président
- Ivan Pictet, ancien président
- André Reymond, ancien président
- Jean-Jacques Schmid, ancien directeur
- Arthur Schmidt, ancien vice-président

Membres du Conseil

- Sébastien Aeschbach, directeur, Chaussures Aeschbach SA
- Ron Aufseesser, directeur, service juridique, Maus Frères SA
- Claude Bagnoud, membre de la direction générale, Chef Entreprises et Clients institutionnels, Banque Cantonale de Genève
- Jean-Paul Bart, administrateur, Naef Holding SA
- Christian Berlovan, associé, Procab Studio SA
- Eveline Brechtbuehl, CEO et administratrice, Somatra SA
- Jean-Marc Carnicé, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Genève

- Bernard Chauvet*, directeur délégué valdo-genevois & PPP, Losinger Marazzi SA
- Laurence de la Serna, directrice générale, Jean Gallay SA
- Alain Decrausaz, directeur général, Ports Francs et Entrepôts de Genève SA
- Hervé Dessimoz, président, Groupe H Architecture et Ingénierie SA
- Jean-Luc Dumont, Head of Managed Services West, Swisscom (Suisse) SA
- Olivier Dunant, associé, Meyerlustenberger Lachenal Avocats
- Stéphane FalLOT, Vice President - Investment & Business Development, Firmenich SA
- Marc Favre, agriculteur-viticulteur, Domaine des Grands-Buissons, Sézenove, et président d'Agrigenève
- Robert Fehlmann, directeur associé, Fehlmann & Associés SA
- Jean-Claude Fert, directeur, Fert & Cie SA
- Antonietta Frangi*, partner, Cougar Partners, vice-présidente de la CCIG
- Frédéric Gisiger, directeur général, Brasserie Lipp SA
- Denis Harran, Senior Consultant, Sorrel-ies
- François-Paul Journe, maître horloger constructeur, Montres Journe SA

- Claude Membrez*, directeur général, Palexpo SA
- Yves Mirabaud, associé senior, Mirabaud SCA
- Christiane Morel, directrice générale, Ethys SA
- Pierre Poncet*, associé commanditaire, Bordier & cie, banquiers privés, président de la CCIG
- Roland Ray, président directeur, Groupe Quorum Communication SA
- Frédérique Reeb-Landry, directrice générale affaires publiques, Procter & Gamble Suisse
- Gilles Rufenacht, directeur général, Clinique des Grangettes
- Jean-Marie Salina, responsable clientèle entreprises de la région Genève, Credit Suisse SA
- Patrick Schriber*, directeur général, DuPont de Nemours International Sàrl
- José Silva, directeur général, Four Seasons Hôtel des Bergues (jusqu'au 30 juin 2014)
- Nicolas Tamari, CEO, Sucafina SA
- Juan Carlos Torres*, directeur général, Vacheron Constantin, branch of Richemont International SA, vice-président de la CCIG
- Marc van Hove*, administrateur-délégué, Atar Roto Presse SA, trésorier de la CCIG
- Guy Vibourel, président du Conseil d'administration, Société coopérative Migros Genève
- Stéphanie Vonlanthen, directrice générale, SRO-Kundig SA

Observateurs

- Stéphane Tanner, responsable département fiscal, BfB Société fiduciaire Bourquin frères & Béran SA
- David Pihen, président de la Jeune Chambre Internationale Genève & VP Romandie (2012-2014), directeur associé de LGTS SA (Vanksen Switzerland)
- Frédéric Wigger, président suisse du Groupement Jeunes Dirigeants (2003-2011), directeur de Piramédia SA

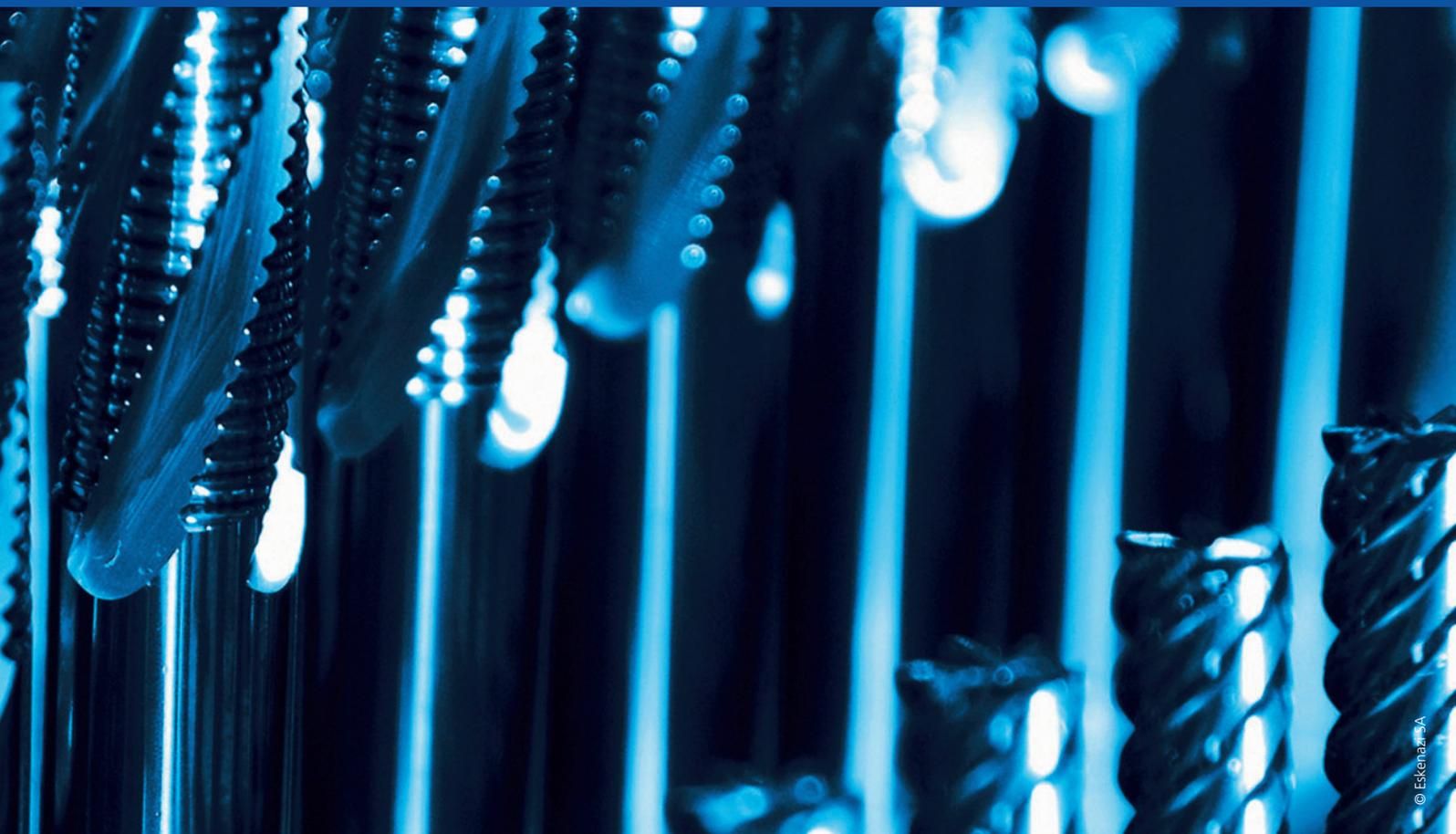
Direction

- Jacques Jeannerat*, directeur
- Nathalie Hardyn, directrice adjointe
- Eric Biesel, membre de la Direction
- Charles Lassauce, membre de la Direction
- Philippe Meyer, membre de la Direction
- Alexandra Rys, membre de la Direction

Contrôleur aux comptes

- Sfer, société fiduciaire d'expertise et de révision SA

* membre du Bureau



Finances

Le compte d'exploitation 2014 de la CCIIG présente des recettes d'un total de Fr. 5 090 710.–, en hausse de 4% par rapport à 2013.

Plus de la moitié des recettes est constituée des émoluments perçus pour les carnets ATA, certificats d'origine et autres légalisations. Deuxième source de recettes, les cotisations des membres, suivies du sponsoring et des frais perçus pour les arbitrages.

Le montant total des dépenses d'exploitation à charge de l'exercice s'élève à Fr. 5 077 734.–, en baisse de Fr. 45 000.– par rapport à l'exercice précédent et ce, pour la deuxième année consécutive. Sans surprise, le poste le plus important est constitué des frais de personnel, suivi des frais de manifestations.

Emoluments 2005-2014

Les émoluments liés aux documents d'exportation et certificats d'origine sont un bon indicateur de la santé économique du canton. Après la forte baisse liée à la crise de 2008, la hausse, bien que prudente, enregistrée depuis 2012 se confirme.

L'exercice se clôture avec un excédent de recette de Fr. 12 976.–.

Le bilan au 31 décembre 2014 présente un total de Fr. 8 521 032.–, avec des fonds propres de Fr. 5 692 032.–.

Sponsoring

Vingt entreprises ont développé un partenariat privilégié avec la CCIG, ce qui leur permet d'accroître leur notoriété en s'appuyant sur les nombreux événements de la CCIG, notamment l'Événement économique et l'Assemblée générale suivie du Dîner annuel, et ses différents outils de communication. Les partenaires-sponsors de la CCIG profitent durant une année d'un réseau unique de professionnels et de leaders d'opinion pour développer leurs relations d'affaires dans le canton. Au travers de leur partenariat, ils marquent également leur attachement à la vision de Genève défendue par la CCIG, c'est-à-dire une prospérité économique durable, impliquant notamment un tissu économique diversifié.



Merci à nos partenaires 2014



Sponsors



Co-sponsors



Partenaires



ASSURER UNE ÉCONOMIE FORTE
PROMOUVOIR LES ENTREPRISES MEMBRES



Efficiently
different!

496 CHAMBRES & SUITES
SALONS PRIVATIFS • RESTAURANTS & BARS
TERRASSE ESTIVALE • FITNESS & WELLNESS
5'500 M² D'ESPACE CONFÉRENCE


Starling
HOTEL & CONFERENCE CENTER
GENEVA

Starling Café, Cbar & lounge, Restaurant l'olivo



STARLING GENEVA HOTEL & CONFERENCE CENTER
Route François-Peyrot 34 · CH - 1218 Le Grand-Saconnex · Geneva · Switzerland
T + 41 22 747 02 02 · www.shgeneva.com

RETROUVEZ
NOUS

